

Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse soutenue par le Centre National du Livre.

Un moine de l'Église d'Orient : L'offrande liturgique

Père Jean-Paul Maisonneuve , le samedi 3 juillet 2010

Réédition conjointe de deux opuscules du P. Lev Gillet, bénédictin entré en 1928 dans l'« Eglise d'Orient », en fait ayant publiquement quitté l'Eglise catholique romaine, tout en s'en expliquant par l'intention de réaliser l'unité avec sa tradition de naissance et de retrouver la tradition de l'Eglise indivise, et qui signait ses livres selon l'anonymat des iconographes. Les Notes sur la liturgie offrent un commentaire de la « divine liturgie », c'est-à-dire le sacrifice eucharistique dans le rite byzantin.

Donnée à la Noël 1971, cette explication s'inscrit à l'époque où l'Eglise occidentale de son côté s'était fixé l'objectif de rafraîchir et d'approfondir la compréhension de la messe, objectif atteint ou non, avec plus ou moins de bonheur. On peut sentir une certaine parenté de vue et de ton, bien que s'appliquant à un rite qui n'a pas souffert d'une certaine rationalisation, moralisation, comme ce fut le cas pour le rite latin. Cependant, l'idée est bien d'aider les fidèles à mieux comprendre ce qui se passe pour mieux y participer. La place du Saint-Esprit est naturellement bien mise en évidence. On pourra regretter que le bref commentaire du Notre Père n'apporte guère de nouvel éclairage significatif, en particulier sur la sixième demande, tout en ne manquant pas pour autant d'élévation. Sois mon prêtre est un modeste et profond essai de spiritualité sacerdotale, insistant sur la grandeur et le sérieux de cette vocation, sur les comptes qu'on aura à en rendre, et ne cachant pas les insuffisances de la réponse humaine au choix du Christ. Dans certains cas, cet appel aura pu être présumé plutôt qu'entendu vraiment. Mais reconnaître cette erreur de départ sera l'occasion d'invoquer la grâce d'une vocation d'abord embrassée selon des motivations qui lui étaient étrangères. On pourrait objecter à l'auteur qu'en fait l'appel se reçoit selon un discernement spirituel. Or, il existe un mode de discernement qui, faute de lumières spéciales, s'exerce plus selon la vertu de prudence (qui consiste à risquer un choix conforme à la raison) que selon le don de conseil, sans exclure ce dernier, même imperceptible, au moment de la décision même.

Le samedi 3 juillet 2010 à 21:10 . Classé dans [Bibliographies n. 108](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.